



2  
Jours

# L'assurance vie et la transmission de patrimoine

dans IMMOBILIER - GESTION DE PATRIMOINE / Réf : JUR-GEPA-1

## Objectifs de la formation

- Décrire l'assurance-vie
- Examiner les contraintes réglementaires
- Utiliser l'assurance-vie pour transmettre
- Mettre en place une clause bénéficiaire adaptée

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Jour 1 - Matin

#### 1. Décrire et présenter l'assurance vie

#### 2. Examiner la mise en place du contrat

- La souscription
- Désignation bénéficiaire
- Gestion du contrat
- Cas de la liquidation de communauté
- Différents types de contrats
- Les versements effectués
- La durée du contrat
- Gestion fiscale des performances
- Disponibilité de la créance
- Modalités de paiement

### Jour 1 - Après-midi

#### 3. Identifier les droits et obligations générales en cas de décès

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE  
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro  
formation professionnelle

supipgv  
école supérieure

BIO  
FORMATION

DEFI  
PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIERE

- La stipulation pour autrui
- Désignation du bénéficiaire
- Identification
- Exclusions
- Modalités pratiques
- Changement de bénéficiaire
- Droits et obligations du bénéficiaire suite au dénouement vis-à-vis de la compagnie, du souscripteur défunt, de l'éventuelle communauté dissoute, des créanciers du défunt, de la succession du défunt

## Jour 2 - Matin

### 4. Examiner les droits des héritiers exclus du bénéfice de l'assurance

- Droit à la connaissance du contrat
- Actions des héritiers exclus

### 5. Identifier les droits et obligations du bénéficiaire vis-à-vis de l'État

- Règles fiscales d'imposition partielle
- Limitations des avantages fiscaux

## Jour 2 - Après-midi

### 6. Analyser le démembrement de la clause bénéficiaire

### 7. Examiner quelques exemples de clauses bénéficiaires

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

## Public cible

Gestionnaire de patrimoine



## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

### Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

